

**Extrait du Registre aux délibérations du
CONSEIL MUNICIPAL**

**Convocation du 23 juin 2022
 Séance du 30 juin 2022**

Présidence de : Monsieur Laurent DESMONS
 =====

29 Membres élus le 4 juillet 2020 :

MM. DESMONS Laurent, CHARLET Jocelyne, MOREAUX Rémy, FRASCA Geneviève, DOGIMONT Frédéric, MARGONELLI Catherine, FERENZ Sébastien, CARON Marie-José, HIMEUR Kémici, DEHEN Mireille, IDLHAJ Hamed, ZAIR Mohamed, DISASSINI Guy, GAMBIER David, BACHIRI Karim, KERRAR Maggy, CINQUEMANI Sébastien, CORDIER Laurence, TABET Lucy, POULAIN Ophélie, DINI Kelly, MICHON Jacques, PARNETZKI Claudine, MAZURE Françoise, MASCARTE Roger, DESORT Betty, URBANIAK Evelyne, KAHALERRAS Jamel, MORANTIN Brigitte.

Membres ayant donné pouvoir : Mme. CHARLET Jocelyne (pouvoir à FRASCA Geneviève)

OBJET : Régie des manifestations festives et culturelles

Par délibération en date du 07 avril 2022, modifiée en séance du 19 mai 2022, le Conseil Municipal a adopté les tarifs de la régie des manifestations festives et culturelles.

A ces tarifs, il est demandé à l'Assemblée Délibérante d'ajouter :

- Bâton de glace: 0.50 €
- Granité: 1 € le gobelet

La délibération est ainsi modifiée :

Café ou thé	0.50 €
Sodas 33 cl (Coca, Fanta, Oasis, Perrier)	1.00 €
Bière format cannette 33 cl	1.50 €
Bière pression 25 cl	1.50 €
Verre de vin	1.00 €
Bouteille d'eau 0.50 l	0.50 €
Bouteille d'eau 1l	1.00 €
Frites	1.00 €
Frites merguez ou saucisse	2.00 €
Pain saucisse ou merguez	2.00 €
Pain frites	1.50 €

Américain	2.50 €
Sandwich (au choix pâté, jambon, fromage)	1.50 €
Part de tarte	0.50 €
Tarte	4.00 €
Lot (boisson/friandise/chips)	2.00 €
Chips	0.50 €
Barre chocolatée	1.00 €
Pop corn	1.00 €
Barbe à papa	1.00 €
Compote en gourde	0.50 €
Bouteille de vin pétillant	8.00 €
Coupe de vin pétillant	2.00 €
Potage	0.50 €
Pain au thon	3.00 €
Bâton de glace	0.50 €
Granité	1 € le gobelet

Vote : Adopté à l'unanimité.

Fait et délibéré en séance,
Pour extrait conforme,
Le Maire,



Laurent DESMONS

Publié sur le site internet le 22 juillet 2022
Envoyé en préfecture le 06 juillet 2022
Reçu en préfecture le 06 juillet 2022
Identifiant : 059-215906546-20220630-2022_102-DE